



PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE

Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

Cette formation est conforme aux dispositions de **l'arrêté du 2 mai 2005** relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur. Formation régie par le ministère de l'intérieur

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal.

Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.

Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP ou de la qualification de secourisme.

Durée :	21h00 de formation Soit 3 jours de 7h00	Tarif :	Cf. devis
Modalités d'accès :	-Retour de convention de formation et de mise à disposition signée par le client, -Le cas échéant, retour de l'accord de prise en charge de l'OPCO, -documents justifiant les pré requis -Le cas échéant, merci de contacter notre référent PSH (coordonnées ci-dessous).	Délais d'accès :	Dès retour des documents de formation, de mise à disposition et de prise en charge OPCO. Une demande auprès du S.D.I.S du lieu de formation doit être faite au moins deux mois avant la date prévue de l'examen
Personnes en situation de handicap (PSH) :			
Modalités d'organisation :	Dates de la formation : Horaires de formation : Lieu de la formation :	Selon planification Selon planification Chez le client	Nombre de participants : 1 à 15 Organisation de la formation : présentiel, en continu
Public visé :	Titulaire du diplôme S.S.I.A.P.3, d'une équivalence ou du diplôme "ERP" et "IGH" niveau 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3. Chef de service de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur ayant effectué au moins 1 607h d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois.		
Prérequis :	Titulaire du diplôme S.S.I.A.P.3, d'une équivalence ou du diplôme "ERP" et "IGH" niveau 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3 - justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef de service durant les trente-six derniers mois - Qualification de secourisme en cours de validité		
Objectifs :	Permettre au stagiaire d'assurer le maintien de ses connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation pour être capable d'assurer efficacement la fonction chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes. Vérification triennale obligatoire avant la fin de validité de la précédente formation		
Méthodes pédagogiques mobilisées :	bac à feu écologique, outils informatiques, moyens de communication...	Outils pédagogiques mobilisés :	-support de cours, questionnaires d'évaluation des connaissances théoriques, fiches d'évaluation pratique, aide-mémoire stagiaire. -LOGICIEL QUIZZBOX
Intervenant :	Formateur qualifié disposant de l'habilitation nécessaire		
Modalités d'évaluation :	Contrôle par QCM blanc. Evaluation continue sur l'ensemble des séquences programmées au recyclage		
Sanction de la formation :	- Un certificat de réalisation est remis à tout stagiaire ayant suivi avec assiduité l'ensemble de l'action de formation. - Attestation de recyclage SSIAP3 - durée de validité 3 ans. • Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une		

A.F.S.I.A.

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certifié QUALIOPI pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646

Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE

Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

	remise à niveau • Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur	
Maintien des connaissances :	3 jours (21h00) tous les 3 ans.	
Contact :	Service commercial et administratif : Référent technique et pédagogique : Référent PSH :	BALLAND Nathalie et TERVER Emilie TERVER Emilie BALLAND Nathalie afsia2@orange.fr 03.24.58.38.80

Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation sur : www.afsia.fr

A.F.S.I.A.

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646

Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE

**Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
de niveau 3
(S.S.I.A.P 3)**

DETAIL DES COMPETENCES VISEES

SEQUENCE 1	REGLEMENTATION	4 h 00
Thème	Evolution des textes réglementaires	
Contenu	Règlement de sécurité dans les ERP : - dispositions générales, dispositions particulières et spéciales Règlement de sécurité dans les IGH Rappel des textes sur les moyens de secours Rappel sur le code du travail Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Code de l'urbanisme, les différentes sections ; Code de la construction et de l'habitation, les différentes sections ; (chapitre: protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH) Code du travail (chapitre incendie) Code de l'environnement Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH	

SEQUENCE 2	NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL	2 h 00
Thème	Les codes civil et pénal	
Contenu	La délégation de pouvoir et la délégation de signature La responsabilité civile et responsabilité pénale Le délit de mise en danger de la vie d'autrui	2 h 00

A.F.S.I.A.

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646

Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE

**Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
de niveau 3
(S.S.I.A.P 3)**

SEQUENCE 2	NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL	2 h 00
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique	

SEQUENCE 3	FONCTION MAINTENANCE	2 h 00
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité	
Contenu	Contextes d'obligations réglementaires Aspects juridiques : - les contrats avec obligation de moyens - les contrats avec obligation de résultat Différents types de contrats : - le contrat de types "prédictifs" - le contrat de types "préventifs" - le contrat de types "correctifs" ou "curatifs" Normalisation	1 h 30
Application	Analyse critique et retours d'expérience	0 h 30

SEQUENCE 4	ETUDE DE CAS	3 h 00
Thème	Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant	
Contenu	Rappel de la méthode Lecture de plan	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les règlements de sécurité Plans	

A.F.S.I.A.

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646

Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE

Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

SEQUENCE 4	ETUDE DE CAS	3 h 00
Application	Rédaction d'une notice technique de sécurité Correction de l'exercice	2 h 00

SEQUENCE 5	L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES	2 h 00
Thème	Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et des décrets et arrêtés subséquents	
Contenu	Les dispositions réglementaires : - Les commissions accessibilité - Les exigences réglementaires générales - Les exigences dimensionnelles et qualitatives - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - Visite, réception par commission d'accessibilité	1 H 00
Matériels et documentation recommandés	Réglementation sur l'accessibilité	
Application	Analyse, critique et retours d'expérience	1 H 00

SEQUENCE 6	ANALYSE DES RISQUES	4 h 00
Thème	Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux	
Contenu	Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens); Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel); Le plan de prévention (rappel); Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel) ;	2 h 00

A.F.S.I.A.

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certifié QUALIOP1 pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646

Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE

**Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
de niveau 3
(S.S.I.A.P 3)**

SEQUENCE 6	ANALYSE DES RISQUES	4 h 00
Matériels et documentations recommandés	Textes réglementaires (article R123-43) Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document Technique Amiante Modèle de plan, compte rendu chantier, ...	
Application	Etude d'un cas pratique	2 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.	

SEQUENCE 7	MOYENS DE SECOURS	2 h 00
Thème	Evolution des textes règlementaires	
Contenu	Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications) ; Moyens d'alerte des secours ; Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours ; Connaître et savoir exploiter un système de sécurité incendie.	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Les différents textes applicables SSI de catégorie A	

A.F.S.I.A.

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646

Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE

**Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
de niveau 3
(S.S.I.A.P 3)**

A.F.S.I.A.

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646

Agrément ADEF 0823031303